**RÈGLEMENT DU CONCOURS « GAGNEZ UN VÉLO ÉLECTRIQUE BOFFERDING »**

Article 1 : **ORGANISATEUR** : Le concours "Gagnez un vélo électrique avec Bofferding" est organisé par la société anonyme MUNHOWEN S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B29728, représentée par son conseil d’administration actuellement en fonctions, établie et ayant son siège social à L-4385 EHLERANGE, 14 Zare Est.

Article 2 : **DÉBUT DU CONCOURS** Le concours débute le 1er juillet 2023 dans les 13 points de vente participants dès la mise en place de l’action.

Article 3 : **DESCRIPTION DES LOTS** Le concours met en jeu un total de 13 vélos électriques d’une valeur de 1500€ pièce. Chaque magasin participant met en jeu un vélo électrique. Les lots ne sont ni échangeables, ni remboursables.

Article 4 : **MODALITÉS DE PARTICIPATION** Le concours est ouvert à toute personne physique résidant au Luxembourg et âgée de 18 ans ou plus. Pour participer, il suffit d'acheter un casier de Bofferding 12x33cl dans l'un des magasins participants. Si la capsule porte la mention "vous avez gagné un vélo électrique", le participant remporte le vélo électrique correspondant au magasin où l'achat a été effectué. Le participant doit conserver la preuve d'achat (ticket de caisse) ainsi que la capsule gagnante pour se voir attribuer son gain.

Article 5 : **DÉSIGNATION DES GAGNANTS** Les capsules gagnantes ont été placées par un huissier de justice à la Brasserie Nationale, L-4385 EHLERANGE, 14 Zare Est, avant le début du concours. Le participant découvrant une capsule gagnante doit se manifester au plus tard le 30 septembre 2023 auprès de la société organisatrice.

Article 6 : **REMISE DES PRIX** Les gagnants devront contacter le service Marketing de la société Munhowen à l’adresse marketing@munhowen.lu dans un délai d’un mois suivant la découverte de la capsule gagnante. Le vélo sera à retirer dans un point de retrait défini avec le gagnant. Aucune livraison ne sera possible.

Article 7 : **PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES** Les données personnelles collectées dans le cadre de ce concours seront utilisées uniquement pour les besoins de l'organisation du concours et la remise des prix. Les participants acceptent que leurs noms soient publiés sur les supports de communication de Bofferding en cas de gain.

Article 8 : **RÉSEAUX SOCIAUX** : Un 14ième vélo sera mis en jeu sur nos réseaux sociaux Bofferding.

Article 9: **LITIGES** Tout litige relatif au concours sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux du Luxembourg.

Le présent règlement est déposé auprès de l'étude des Huissiers de Justice Tapella & Nilles à L-4050 Esch/Alzette, 14-16 rue du Canal et peut être consulté sur le site www.tapella-nilles.lu.

Fait à Luxembourg, le 12 juin 2023